

■ Noël OBOTELA Rashidi

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Les FARDC marchent sur le M23

Reprises, le 10 septembre 2013, au terme d'une résolution contraignante adoptée par les Chefs d'Etat de la CIRGL, les négociations de Kampala ont semé un doute quant à leur aboutissement. Le M23 tient mordicus à être intégré au sein des FARDC alors que les militaires et le personnel politique du M23 ne figurent pas sur la liste présentée par le Gouvernement de la RDC. Y sont également exclus Roger Lumbala et Bertrand Bisimwa. Face à cette position, les négociations semblaient buter sur une impasse ; elles ont été ainsi suspendues, le 21 octobre 2013. La mise en garde de l'ONU contre le M23 avait sa raison d'être.

En effet, avant que ne se déclenchent les hostilités, la MONUSCO a été la cible du M23. Les rebelles avaient, le 18 octobre 2013, visé un de ses hélicoptères dans la région de Kibumba. Déjà, le 11 octobre 2013, un autre hélicoptère avait subi le même sort dans la zone de Rumangabo.

Les négociations de Kampala étant suspendues, l'option militaire a été adoptée. Tout a été lancé, le 25 octobre 2013, lorsque les combats ont éclaté à Kanyamahoro (à quelque 20 km au Nord de Goma). Au même moment, des combats ont également été signalés à Masisi. Entre-temps, le Rwanda menace de riposter sous prétexte que des obus tirés par les FARDC ont atteint son territoire. D'après la déclaration de son ambassadeur à l'ONU : « *le Rwanda ne tolérera plus le bombardement de son territoire. Nous lancerons des frappes chirurgicales. Il n'y aura pas d'autres avertissements. Nos soldats sont à la frontière. Ils sont prêts* ». Cette mise en garde n'a pas arrêté la progression des FARDC qui ont successivement occupé Kibumba, Kiwanja et Rutshuru. Avec l'appui de la MONUSCO, elles ont encore repris au M23 le camp militaire de Rumangabo, le 28 octobre 2013. Deux jours plus tard, les FARDC prenaient possession du dernier bastion du M23, la ville frontalière de Bunagana, à la frontière entre la RDC et l'Ouganda.

L'offensive des FARDC est loin de s'arrêter, car les localités de Tshanzu et Runyoni à la frontière de la RDC et du Rwanda sont toujours entre les mains du M23. Les derniers combattants du M23 se seraient retranchés sur les collines surplombant Bunagana où les affrontements se poursuivaient.

■ Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres et Sciences Humaines
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr

L'avenir des pourparlers de Kampala est-il compromis ?

Dans une adresse télévisée faite, le 30 octobre 2013, le Président Joseph Kabila a rendu un hommage aux forces armées congolaises et salué l'action des casques bleus de la MONUSCO qui épaulent l'armée congolaise au Nord-Kivu. Il n'a pas oublié d'adresser ses condoléances à la Brigade d'intervention qui a perdu trois soldats tanzaniens lors des affrontements avec le M23. Il a invité les rebelles du M23 et les autres groupes armés nationaux à déposer les armes.

Pour le Chef de l'Etat congolais, le succès militaire ne peut annuler les efforts politiques et diplomatiques. Il a demandé aux pays voisins de la RDC signataires de l'accord-cadre d'Addis-Ababa de l'appliquer effectivement ainsi que la résolution 2098 du Conseil de Sécurité de l'ONU. L'Accord signé, le 24 février 2013, avait pour objectif la restauration de la paix dans l'Est de la RDC. Les pays signataires avaient pris l'engagement de ne pas soutenir les groupes armés actifs dans la région des Grand-Lacs. Pendant ce temps, la RDC et les Nations unies accusent le Rwanda et l'Ouganda de continuer d'appuyer la rébellion du M23.

La communauté internationale n'a pas encore abandonné l'option politique pour résoudre la crise dans les Grands Lacs. Tout le monde s'investit afin que les pourparlers de Kampala aboutissent à un accord véritable.

Après tant de reports, le Congrès s'est enfin tenu

A l'issue des Concertations Nationales, il était convenu que les recommandations soient lues devant les deux Chambres du Parlement réunies en Congrès conformément à l'article 119 de la Constitution. Prévue d'abord pour, le 10 octobre 2013, puis remise ensuite au 10 octobre 2013, la réunion du Congrès n'a eu lieu que, le 23 octobre 2013. Ces différents reports n'ont pas manqué de provoquer quelques commentaires spéculatifs.

La lecture des recommandations a eu lieu devant deux invités de marque, à savoir : le Président congolais Sassou Nguesso et Mme Nkosazana Dlamini Zuma, Présidente de la Commission de l'Union Africaine. Le Président de la RDC a annoncé, entre autres, la formation d'un gouvernement de « cohésion nationale ». Il comprendra non seulement des membres de la Majorité, mais aussi ceux de l'Opposition et de la Société civile. Ce gouvernement aura notamment pour tâche le rétablissement de la paix et la restauration de l'autorité de l'Etat dans le pays, la consolidation de l'unité nationale, l'accélération du processus de décentralisation et l'organisation des élections et l'amélioration des conditions sociales des populations. La « chasse » aux strapontins est ainsi ouverte avec ce qu'elle comporte comme conséquence.

Le défi de la RDC consistera à appliquer les recommandations issues des Concertations Nationales. Le volume-rapport y afférent comprend notamment comme recommandations :

- le recensement et l'identification des citoyens avant les prochaines élections
- le respect strict de la Constitution
- l'affectation des militaires hors de leurs provinces d'origine
- la lutte contre l'enrichissement illicite des membres du gouvernement
- l'éradication des groupes armés nationaux comme étrangers
- la promotion de la culture de la paix et de la bonne gouvernance
- la libération des prisonniers politiques
- le suivi du dossier du sénateur et ancien vice-président Jean-Pierre Bemba à la C.P.I.
- la réouverture des médias fermés.

À l'occasion d'une conférence de presse tenue, le 24 octobre 2013, le porte-parole du MLC a précisé que son parti restait « très attentif » au respect des promesses faites par le Chef de l'Etat.

Entre Kabila et Tshisekedi : le dégel ?

Est-ce une des retombées des Concertations nationales, le fait qu'un émissaire de Kabila ait pu rendre visite à Etienne Tshisekedi ? Cette rencontre a eu lieu, le 8 octobre 2013. Aucune information n'a transpiré de l'entretien entre Tshisekedi et l'ambassadeur Mugalu, chef de la Maison civile du Chef de l'Etat. Même si rien n'a été révélé, la plupart des observateurs pensent que quelque chose se prépare.

De quelle mission l'ambassadeur Mugalu a-t-il été chargé ? Rien n'a filtré de leurs échanges. Le secret semble bien gardé. D'aucuns s'attendaient à tirer quelques informations de l'adresse de Tshisekedi lors de son exposé, le 29 octobre 2013, à l'occasion d'une session de formation à l'intention de cadres de l'UDPS. Cette attente a été vaine, car rien n'a pu être livré.

La Cour constitutionnelle est enfin créée

La loi portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle a été promulguée, le 15 octobre 2013. Ce qui semble curieux, c'est que, fin octobre 2010, ladite loi avait été adoptée par l'Assemblée Nationale et le Sénat, mais il a fallu attendre trois années pour voir le Chef de l'Etat la promulguer. La promulgation de cette loi ne constitue que la première étape menant vers l'installation de cette haute institution. Il faudra cependant craindre que le choix de ses membres ne suscite encore des querelles byzantines propres au contexte congolais.

L'appel de la MONUSCO aux groupes armés au profit des enfants

Dans une déclaration du 23 octobre 2013, le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations unies, M. Martin Kobler a appelé les groupes armés à « libérer tous les enfants se trouvant dans leurs rangs ». Des groupes tels Nyatura, FDLR et M23 comptent en leur sein des enfants dont l'âge varie entre 6 et 17 ans. Ces enfants ont été soit enlevés, soit forcés de rejoindre lesdits groupes armés.

A la CPI, le procès de Jean-Pierre Bemba reprend

Alors qu'une recommandation des Concertations Nationales avait concerné son cas, le procès de Bemba a repris, le 30 octobre 2013, à La Haye. L'audition des témoins s'est poursuivie. Quelque trente-six personnes seront entendues.

Le Président sud-africain visite la RDC : guerre de l'Est et business au menu

M. Jacob Zuma est arrivé à Kinshasa, le 30 octobre 2013. Ce voyage d'Etat a consacré la signature d'un accord de coopération économique. Celui-ci porte sur la construction de la troisième phase du barrage hydroélectrique d'Inga. Il est prévu que l'Afrique du Sud achète plus de la moitié du courant électrique produit par Inga. Devant les parlementaires, M. J. Zuma s'est insurgé contre les actions de déstabilisation de la RDC suite à la guerre qui perdure à l'Est du pays.

Tout en saluant cet accord, d'aucuns n'hésitent pas à déplorer la situation de la population en RDC. Le rapport de la Commission Aménagement du territoire relatif au projet de loi sur le secteur de l'électricité indique que 9% seulement de la population congolaise a accès à l'électricité.

AFRIQUE

Afrique du Sud : se refuse toujours d'accorder une autorisation à la justice française. Il s'agirait d'interroger le Général rwandais en exil Kayumba Nyamwasa dans le cadre de l'enquête sur l'attentat contre l'avion de l'ancien président rwandais Juvénal Habyarimana. Ledit Général se dit prêt à présenter toutes les preuves de cet attentat.

La brouille entre l'Angola et le Congo-Brazzaville a fini par trouver une issue heureuse, le 18 octobre 2013. En effet, le 13 octobre 2013, une quarantaine de militaires congolais avaient été enlevés par des soldats angolais sous le prétexte d'incident de frontière. Après plusieurs négociations, un compromis a été trouvé pour leur libération.

Le ministre français des Affaires Etrangères, Laurent Fabius, s'est rendu, le 31 octobre 2013, en Angola, pour dissiper le malentendu créé par l'affaire Angolagate qui a opposé les deux pays.

Guinée : la Commission électorale nationale indépendante a publié les résultats des élections législatives du 28 septembre 2013. Le parti d'Alpha Condé serait arrivé en tête avec 53 sièges sur les 114. L'opposition a immédiatement contesté ces résultats.

Kenya : le Président Uhuru Kenyatta et son Vice-Président William Ruto sont toujours poursuivis par la Cour Pénale Internationale de La Haye. Si le Vice-Président s'est rendu à la CPI, il n'en est pas encore le cas pour le Président qui a d'abord sollicité le report de son procès prévu pour le 12 novembre 2013, en raison de la menace terroriste dans son pays. La Cour a autorisé, le 18 octobre 2013, le Président Uhuru Kenyatta à ne pas assister à l'ensemble des audiences de son procès. Il devra cependant assister obligatoirement à certaines séances dont celle qui marquera, le 12 novembre 2013, l'ouverture de ce procès.

Madagascar : le premier tour de la présidentielle a eu lieu, le 25 octobre 2013. Plusieurs organisations internationales y ont envoyé leurs observateurs.

Mali : la situation sécuritaire demeure encore préoccupante. Une vaste opération militaire dénommée « *Hydre* » a été lancée, le 24 octobre 2013. Plus de 1500 soldats français, maliens et les éléments des forces onusiennes ont été mobilisés pour contrer la menace. Il s'agissait de faire pression sur les groupes jihadistes et éviter ainsi la résurgence des mouvements terroristes.

Mozambique : les anciens rebelles de la Renamo avaient dénoncé, le 21 octobre 2013, l'accord de paix signé en 1992. Entre-temps, sa base militaire a été conquise, le 21 octobre 2013, par les troupes gouvernementales. Le spectre d'un retour à la guerre civile plane sur ce pays.

Niger : on a découvert avec consternation, en fin septembre - début octobre, dans le désert sur l'axe menant vers Tamanrasset en Algérie, quelques 35 personnes mortes de soif, toutes des émigrés. Le Niger a joué un rôle majeur dans la libération, le 29 octobre 2013, de quatre otages français enlevés, le 16 septembre 2010.

République Centrafricaine : la sécurité est loin d'être assurée. La Force d'Afrique Centrale (FOMAC) a procédé, le 17 octobre 2013, à l'arrestation d'un intermédiaire dans un trafic de vente d'armes. Un général de l'ex-Seleka serait impliqué dans ce trafic. L'ancien Premier ministre centrafricain, Anicet Dologuélé, a créé son parti politique, l'Union pour le Renouveau Centrafricain (URCA). Il compte aligner des candidats aux élections prévues à la fin de la transition. Il envisage de se porter candidat à la présidentielle.

Tunisie : de fortes tensions entre les pro et les anti-Ennahada. Des locaux du mouvement islamiste ont été incendiés, le 24 octobre 2013. Après de plusieurs mois de crise, le dialogue national a débuté le 25 octobre 2013.

Noël OBOTELA Rashidi